FLASH Saint-Martin-des-Champs

BOMM KELEIER Sant-Martin-War-Ar-Maez

Informations municipales

N°497

février 2021

Le mot du Maire

Depuis le 16 janvier, le couvre-feu instauré de 18 h 00 à 6 h 00 rythme nos journées. Le gouvernement devrait nous annoncer prochainement un durcissement des mesures sanitaires pour limiter la propagation de la Covid 19. La nouvelle souche du virus venue d'Angleterre inquiète les autorités sanitaires. Nous devons redoubler de vigilance dans l'application des gestes barrières. Nous devons limiter nos déplacements et nos rencontres. La campagne de vaccination est lancée. Elle suscite beaucoup d'engouement. Malheureusement, la pénurie de vaccins ne permet pas aujourd'hui une réponse à la hauteur des enjeux de cette crise sanitaire. Le nombre de rendez-vous est fixé chaque semaine en fonction de la dotation du nombre de doses de vaccins par l'Agence Régionale de Santé. Dans l'attente de l'ouverture du centre de vaccination territorial à Langolvas, le seul centre de vaccination de l'hôpital des pays de Morlaix ne répond pas actuellement aux besoins et attentes de la population concernée. Cette situation n'est malheureusement pas propre à notre agglomération. Face aux attentes très importantes suscitées par le début de la campagne de vaccination, la Municipalité œuvre en toute responsabilité pour défendre l'intérêt des Saint-Martinoises et Saint-Martinois. Comme depuis le début de la pandémie, les services municipaux s'adaptent en permanence pour répondre aux mesures exigées par la situation sanitaire. La vaccination durera plusieurs mois et nous mettrons tout en œuvre pour que tous ceux qui souhaitent se faire vacciner le puissent. En attendant, soyons unis, entourons de nos attentions ceux qui en ont besoin et continuons à nous battre ensemble contre la Covid 19.

Le Maire,
François Hamon

Inscription au centre de vaccination Covid 19 : La mairie de Saint-Martin-des-Champs, va vous aider, si vous le souhaitez.

La campagne de vaccination a démarré en France. L'hôpital de Morlaix prévoit de nombreuses vaccinations par semaine. Pour le moment, elles se font progressivement en fonction des livraisons de doses par les laboratoires pharmaceutiques, les professionnels de santé sont prioritaires. Dès lors que la prise de rendez-vous sera possible à Morlaix, la mairie de Saint-Martin-des-Champs proposera une assistance aux personnes qui n'ont pas internet, ou qui ne savent pas utiliser les plateformes de réservation sur internet (Doctolib, Keldoc, Maiia). Vous serez avertis par voie de presse notamment, lorsque des plages de vaccination seront disponibles. Si vous êtes prioritaires (plus de 75 ans, présentant un facteur de risque avéré), **vous pourrez alors contacter les services de la mairie sur des numéros de téléphones dédiés, indiqués dans l'article de presse, pour vous aider et obtenir un rendez-vous.**

Vos rendez-vous en Médiathèque

Suite à l'instauration du couvre-feu à 18 h, la Médiathèque ferme désormais ses portes à 17 h 30. *Jauge et temps de présence limités, masque et gestes barrières obligatoires.* Voici donc les horaires actuels : **mardi 15 h- 17 h 30, mercredi 10 h-12 h / 14 h-17 h 30, jeudi-vendredi 15 h-17 h 30, samedi 10 h13 h / 14 h-17 h 30.**

Les Nuits de la lecture, événement national, ont pour thème cette année ***Relire le monde***. Ne pouvant pas proposer d'animations sur place, vos bibliothécaires ont organisé pour les abonnés deux rendez-vous pour célébrer la lecture en ce début d'année :

- **Les Sacs surprises !** Choisissez un sac en fonction de votre âge et laissez-vous surprendre pour un moment de lecture seul ou en famille ! Des sacs surprises de trois ou quatre documents pourront être empruntés à partir du 19 janvier, jusqu'à épuisement des stocks.
- **Lecture 2.0 à partir de 4-5 ans.** Pas de soirée pyjama à la bibliothèque cette année ? Une bibliothécaire s'invite dans votre salon pour vous raconter des histoires ! Vous avez simplement besoin d'un ordinateur ou d'une tablette. Inutile d'installer un logiciel spécifique, un simple lien de visionnage sera envoyé par mail aux personnes inscrites pour assister à distance aux lectures.

Samedi 30 janvier, 16 h, sur inscription par mail : mediatheque@ville-stmartin29.fr.
*Pour toute information, rendez-vous sur **mediatheque.espace-roudour.com**, mail : mediatheque@ville-stmartin29.fr, tél. **02 98 15 20 90** aux heures d'ouverture.*

Vous avez un poulailler ?

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confinez vos volailles ou installez un filet de protection sur votre basse-cour.
- Exercez une surveillance quotidienne de vos animaux
- Signalez toute mortalité anormale à un vétérinaire ou à la direction départementale en charge de la protection des populations.

Les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur **doivent impérativement se déclarer auprès de leur mairie en complétant le formulaire Cerfa 15472*02 ou faire la démarche en ligne en se connectant sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.**

Ce midi, je déjeune à l'abri !

La ville met un espace de restauration à disposition des entreprises et des salariés : La salle Argoat du Pôle culturel du Roudour, rue de Park ar Roudour, du lundi au vendredi, 12 h-13 h 30.

Accès gratuit et sans inscription, dans la limite de 28 personnes

Au programme des vacances d'hiver

En zone B, les vacances d'hiver auront lieu du samedi 20 février au lundi 8 mars. Les programmes d'activités jeunesse seront disponibles **vendredi 29 janvier** en mairie et sur le site Internet de la commune, rubrique enfance-jeunesse : **ville-st-martin29.fr/enfance-et-jeunesse**.
Les inscriptions au centre de loisirs **La Marelle** seront ouvertes sur votre **espace famille** à partir du **samedi 30 janvier**. Les modalités pour le **Local jeunes** et le **Ticket sport** figureront sur leurs programmes. *Vous pouvez contacter chacun d'eux pour plus d'informations.*

Quand sortir mes poubelles ?

Ne vous fiez pas à l'horaire de collecte habituel ! Pannes, travaux ou autres peuvent modifier le circuit et décaler la tournée des équipes de Morlaix communauté. Merci de sortir vos bacs et sacs jaunes :

La veille au soir : si vous êtes collectés entre 6 heures et 14 heures,

Le matin : si vous êtes collectés entre 14 heures et 22 heures.

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - Place de la Barrière - CS 77832 - 29678 MORLAIX Cedex
Tél. 02 98 62 06 47 - Fax 02 98 88 33 32 - email : mairie@ville-stmartin29.fr - www.ville-st-martin29.fr

Se chauffer à bon escient

L'hiver, dans une maison bien isolée, il est admis que la température de confort se situe à 19°C en journée et 16°C la nuit. Un bon réglage de vos radiateurs est primordial pour l'obtenir en modérant sa consommation d'énergie. L'idéal est d'installer un thermostat d'ambiance couplé à des robinets thermostatiques. Le thermostat d'ambiance vous permettra de définir une température de consigne tandis que les robinets thermostatiques joueront le rôle de régulateur pour chaque pièce, une chambre ou une salle de bain n'exigeant pas d'être autant chauffées qu'une pièce de vie. Si le thermostat est programmable, c'est encore mieux : vous pourrez définir vos consignes de chauffage par horaires.



Heol, votre agence locale de l'énergie

Prenez contact avant le lancement de vos travaux : Heol offre un conseil neutre et gratuit sur vos projets de construction, rénovation thermique et énergies renouvelables. Pour l'heure, ses locaux de Morlaix sont inaccessibles : un bâtiment voisin menace de s'effondrer.

« *Nous maintenons notre activité en télétravail et ne pouvons donc plus assurer de rendez-vous physiques. Les permanences dans les maisons des services de Landivisiau et Saint-Pol-de-Léon sont maintenues. La ligne téléphonique est toujours active mais vite saturée. Pour faciliter la gestion des demandes, il est demandé aux particuliers de privilégier le formulaire contact sur notre site internet :*

heol-energies.org.

Nous invitons les particuliers à se munir de leur avis d'imposition pour toute démarche. Les informations recueillies ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales. »

Des dispositifs locaux contre la précarité énergétique

Est dite en situation de précarité énergétique, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à ses besoins élémentaires, en raison de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. Cinquante-deux mille ménages seraient concernés dans le Finistère.

Le Conseil Départemental du Finistère s'est engagé dans la lutte contre la précarité énergétique. La clef de voûte de son dispositif est la Visite Eau Énergie, consistant en visites à domicile par les agences locales de l'énergie, pour permettre aux ménages de repérer les causes d'inconfort ou de surconsommations à atténuer. Des aides ont été développées sur ces différents aspects.

La collectivité territoriale a ensuite lancé une mission de lutte contre la précarité énergétique, il a simplifié la procédure Visites Eau Énergie, il a initié l'Aide à la maîtrise et aux économies d'énergie puis mis en œuvre le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie. Programme d'actions en trois étapes (repérage des ménages, réalisation d'une visite technique à domicile, orientation vers des solutions pérennes et adaptées), il a pour ambition d'accompagner environ six cents finistériens par an.

Le CCAS *de Saint-Martin-des-Champs vous renseigne sur tous les dispositifs sociaux auxquels vous avez droit. Accueil en mairie du lundi au vendredi, tél.* ***02 98 62 06 47.***

Ré-adhésion offerte à l'Amicale des Retraités

Le conseil d'administration de l'Amicale des Retraités a décidé à l'unanimité de ne pas faire payer l'adhésion 2021 à tous les adhérents qui détiennent la carte de 2020, de couleur jaune. Les nouveaux adhérents ou ceux qui n'avaient pas renouvelé leur carte l'an passé devront s'acquitter d'une adhésion de 15 euros. D'autre part, le conseil a reporté l'assemblée générale de 2020 et fixé l'arrêt de l'exercice au 31 décembre 2021, avec, à cette occasion, un bilan sur les deux années passées.

Portes ouvertes de la MFR

Vendredi 29 et samedi 30 janvier, la Maison familiale et rurale de Morlaix, rue Yves Guyader, organise ses portes ouvertes, occasion pour les jeunes de découvrir ses formations, de la 4ème au bac pro, dans les métiers de l'agriculture, la mécanique, la conchyliculture, les cultures marines, la santé, les services à la personne. Plus d'informations en ligne :

mfr-morlaix.bzh.

Dangers et sécurité des piétons la nuit ou dès que la visibilité est insuffisante !

Pour se rendre plus visible, le piéton doit donc utiliser de préférence des vêtements clairs ou munis de bandes fluorescentes le jour et réfléchissantes la nuit. Au minimum le piéton doit s'équiper de brassards et de baudriers réfléchissants. Lorsque le piéton circule en groupe organisé la nuit, il doit marcher en colonne, faire porter un feu blanc ou jaune par une personne située en tête de chaque colonne et un feu rouge par une personne qui ferme la marche. De plus, il est recommandé à chaque piéton de la colonne de gauche de porter un brassard réfléchissant au bras gauche. Dans le cadre de la sécurité des piétons, la commune de Saint-Martin-des-Champs a offert à l'automne dernier un brassard réfléchissant aux élèves des deux écoles de la commune ainsi qu'aux marcheurs de l'association à travers champs… La municipalité met également à disposition des saint-martinois, des brassards réfléchissants que vous pouvez venir récupérer gratuitement en mairie aux horaires d'ouverture.

Numéros utiles

Numéro vert Covid-19 accessible 24 h/24 et 7 j/7 : **0 800 130 000**.

Croix-Rouge écoute 8 h-20 h et 7 j/7 : **0 800 858 858**.

Plateforme nationale d'écoute, d'aide et de soutien destinée aux familles ayant un **enfant en situation de handicap** : **0 805 035 800**.

Prévention et écoute pour les **auteurs de violences conjugales et familiales**, 9 h-19 h et 7 j/7 : **0 800 05 1234**.

Service national d'accueil téléphonique pour l'**enfance en danger**, accessible 24 h/24 et 7 j/7 : **119**.

Violences Femmes Info, numéro d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 9 h-19 h et 7 j /7 : **39 19**.

Le prochain Flash paraîtra
le **lundi 22 février.**
Merci de faire parvenir vos articles
pour le **lundi 15** février :
communication@ville-stmartin29.fr

État civil

NAISSANCES – Maeve CORBEL, née le 24 novembre 2020 à Morlaix. Aaron LECOMTE, né le 5 décembre 2020 à Morlaix. Clara VASSEUR, née le 13 décembre 2020 à Brest. Manon LE CRAS, née le 31 décembre 2020 à Morlaix. Anissa BOUTEMINE, née le 4 janvier 2021 à Morlaix. **DÉCÈS –** Joseph DÉROFF, 88 ans. René LE CORRE, 98 ans. Jean LEROY, 100 ans. Jean-René GUYOMARCH, 67 ans. Christiane BOZEC, veuve SCAGNELLI, 88 ans. Marie BIGNON, veuve PEYROULOU, 96 ans. Marie CASTEL, veuve MOAL, 85 ans. Lucien SAILLOUR, 83 ans. Maurice MÉNEZ, 93 ans. Léontine CAM, veuve TANGUY, 91 ans. Aline LE MARÉCHAL, veuve GÉRON, 92 ans. Olivier KERIEL, 60 ans. Denise CORNIC, épouse GOURIOU, 92 ans. Eunice GOMES DE LOIOLA, épouse BERTHOU, 70 ans. Herveline LE VEN, veuve QUÉGUINER, 83 ans. Jean LE LAY, 86 ans. Marie BOISARD, veuve JACOB, 94 ans.